



Étude pour le développement d'un projet pilote de revenu de transition écologique (RTE) dans le canton de Vaud

Synthèse

mai 2023

[Étude complète](#)





Proposer la création de synergies entre des publics différents et permettre à des personnes qui ont été éloignées de l'emploi de contribuer au défi de la transition écologique et sociale constitue l'esprit du dispositif proposé.

C'est aussi grâce à des nouveaux projets de transition écologique et sociale qu'une relocalisation de l'économie du canton pourra être favorisée, source d'emplois pérennes et de résilience face aux bouleversements à venir.

1. Contexte

L'habitabilité de notre planète est mise en péril par le dépassement de plusieurs limites planétaires, notamment le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité. L'anticipation de ces bouleversements et l'organisation des changements d'activités économiques qui permettraient d'en limiter les risques nécessitent des investissements et des évolutions majeures pour mener à bien la transition écologique de notre société.

Afin de rester dans une zone sûre, les activités économiques doivent respecter le plafond environnemental et le plancher social qui permettraient une vie digne à toutes et à tous. Cette zone sûre et juste est définie par un *donut*, proposé par l'économiste Kate Raworth (figure ci-contre). Cette théorie du *donut* offre une vision décloisonnée et une boussole pour l'économie en associant les enjeux d'intégrité environnementale et de justice sociale.

L'État de Vaud s'est engagé à réduire de 50 à 60 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ceci implique des interventions dans plusieurs domaines, de l'économie aux infrastructures, en passant par la mobilité et l'énergie.

En soutenant des initiatives à vocation écologique créatrices d'emploi, le revenu de transition écologique (RTE) contribue à cette transformation et à la relocalisation de l'économie.

Pour aller plus loin, consulter l'[étude complète](#) aux chapitres suivants :

- Introduction p. 8
- Un RTE vaudois guidé par le donut de Kate Raworth p. 26

Donut des limites sociales et environnementales (Kate Raworth)



Source : Oxfam

2. Le revenu de transition écologique (RTE)

Le RTE est un outil à adapter selon les contextes de mise en œuvre. Il propose une contrepartie monétaire et un accompagnement aux personnes qui s'engagent dans une activité répondant aux urgences écologiques et sociales de leur territoire et qui adhèrent à une structure démocratique ou coopérative de transition écologique (CTE).

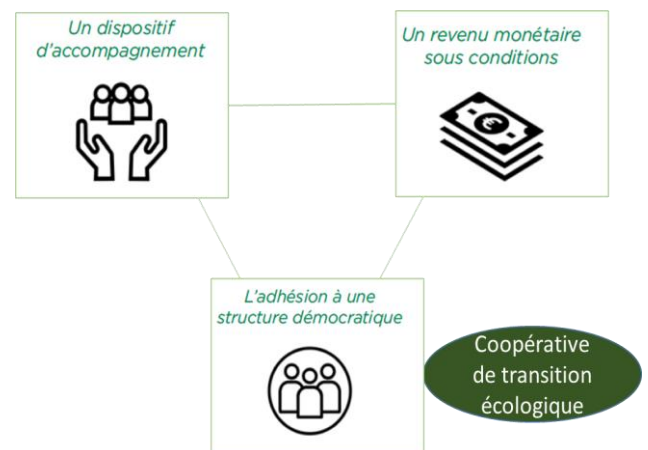
Partant des besoins, des compétences et des envies des personnes, la finalité du RTE, concept développé par Sophie Swaton, philosophe et économiste, est de permettre à toutes et à tous, y compris les personnes les plus précarisées, de développer une activité rémunérée, épanouissante et permettant de vivre dignement dans le respect des limites planétaires.

En étant soutenues, les personnes et les initiatives de transition écologique peuvent participer à la relocalisation de l'économie et rendre notre société plus résiliente.

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) au chapitre suivant :

→ Le revenu de transition écologique p. 10

Les trois piliers du RTE



Source : Fondation Zoein

3. La démarche

Sur le territoire vaudois, un des objectifs du dispositif pilote est l'insertion professionnelle de personnes bénéficiaires du revenu d'insertion (RI). Une consultation de différents acteurs et actrices a été réalisée de façon à faire un état des lieux des enjeux, à explorer les synergies possibles et à identifier les organismes intéressés par un dispositif pilote RTE. La démarche a été menée par une équipe de projet – EPER, Fondation Zoein, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) – et suivie par un comité de pilotage.

Concrètement, après un travail documentaire, des entretiens et trois ateliers ont été conduits avec une quarantaine d'organisations et institutions concernées.

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) aux chapitres suivants :

→ Gouvernance de l'étude p. 11 ; Méthodologie p. 12

- Organismes prestataires de mesures d'insertion socioprofessionnelles ;
- Porteuses et porteurs de projets ;
- Entreprises ;
- Communes ;
- Organisations de soutien à la transition écologique.

4. Opportunités et défis

L'analyse du contexte vaudois réalisée dans les différents domaines de la transition relevés montre que de nombreuses personnes souhaitent s'engager dans des activités de transition écologique et développer des projets. Cependant, les activités compatibles avec le respect des limites planétaires restent peu rentables, peu soutenues et sont de ce fait encore minoritaires.

Opportunités

Des partenaires engagés : l'État de Vaud est engagé dans la décarbonation du canton et met en place des mesures de soutien à l'économie durable. Les organismes prestataires rencontrés voient le RTE comme une véritable opportunité d'insertion pour leurs bénéficiaires et sont prêts à s'engager dans la constitution d'une structure permettant davantage de synergies et de mutualisations. De nombreux porteurs et porteuses de projet souhaitent développer des activités économiques dans la transition écologique et également participer à l'inclusion de personnes précarisées.

Davantage de main d'œuvre est nécessaire pour adapter les activités économiques au respect des limites planétaires et les relocaliser. Par exemple, l'économie circulaire nécessite plus de main d'œuvre que l'économie linéaire. Dans le domaine de la transition énergétique et de la rénovation, le manque important de main-d'œuvre est bien établi.

Démocratiser la participation : afin que la transition soit un enjeu pour toute la population, et pas uniquement pour la classe moyenne, il est nécessaire de professionnaliser les activités et de créer des emplois. Ceci permettrait un retour à l'emploi porteur de sens pour toutes et tous.

Défis

L'insuffisance du cadre réglementaire : celui-ci évolue, mais il ne permet pas encore d'imposer l'intégration des externalités négatives, soit les dégâts environnementaux, dans les coûts des produits et des services. Ainsi, les activités économiques respectant les limites planétaires sont défavorisées et donc peu concurrentielles face aux activités économiques classiques. Par exemple, il est aujourd'hui plus rentable de vendre un vêtement neuf produit dans des conditions sociales et environnementales problématiques que de vendre un vêtement de seconde main ou produit localement.

Le soutien à l'entrepreneuriat durable n'est pas suffisant pour compenser le désavantage concurrentiel face aux activités économiques qui n'intègrent pas les externalités négatives.

Le désavantage concurrentiel implique qu'**un trop faible nombre d'entreprises** ont une activité économique qui respecte les limites planétaires. Ainsi, certains domaines, comme celui de l'économie circulaire, nécessitent l'émergence de nouveaux actrices et acteurs économiques.

Le public cible constitué par les personnes bénéficiaires du RI est considéré comme peu employable.

Les consommatrices et les consommateurs doivent encore être sensibilisés et encouragés à consommer différemment (circuits courts, réparation, seconde main...) afin de rendre fertiles les initiatives locales d'entreprises engagées dans la durabilité.

Domaines

L'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 amènera l'ensemble des secteurs à se transformer afin de réaliser leur décarbonation. S'il est attendu que la transition écologique offre des opportunités en créant de nouvelles activités et de nouveaux emplois demain, il apparaît que les opportunités d'emploi pour des personnes qui ont été éloignées du marché du travail varient selon les secteurs de la transition écologique. Certains domaines, comme celui de la transition énergétique, ont besoin de main d'œuvre dès maintenant, auprès d'employeuses et d'employeurs existants. D'autres domaines peinent à créer des activités rentables permettant des emplois salariés durables. L'émergence de ces activités sources d'emplois locaux doit être encouragée par un soutien.

Les domaines étudiés sont :

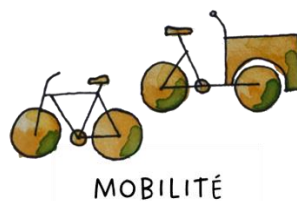
- **L'économie circulaire**, qui comprend l'écoconception, le partage, le réemploi, la réutilisation, la réparation et le recyclage est un levier pour relocaliser les flux économiques et développer une économie plus locale et durable ;

- **L'habitat et l'énergie**, qui incluent la rénovation énergétique des bâtiments, l'écoconstruction et le développement des énergies renouvelables ;
- **L'alimentation durable**, qui comprend les changements de pratiques agricoles et le développement des microfermes, de l'agroécologie et des circuits courts ;
- **La préservation de la biodiversité**, qui est indispensable en Suisse aussi, où près d'un tiers des espèces de mammifères sont menacées ;
- **La mobilité** de demain, qui nécessite le développement de la cyclomobilité, de la cyclologistique et des transports publics ;
- **Le care ou les soins et les services aux personnes**, dont les besoins sont croissants dans notre société ;

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) aux chapitres suivants :

- Analyse des opportunités et défis p. 13
- Opportunités et défis par domaine p. 18

Domaines de la transition écologique et sociale explorés



5. Trois types de RTE pour le dispositif vaudois

Le dispositif pilote proposé comprend trois types de RTE pour différents publics. Cela permettrait à la fois d'insérer aujourd'hui les personnes bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) auprès des employeuses et des employeurs inscrits dans des projets de durabilité, et de contribuer à construire les emplois de demain en soutenant la création d'activités de transition écologique et sociale par des entrepreneuses et des entrepreneurs.

Le RTE insertion (RTEi) destiné aux bénéficiaires du RI qui souhaitent retrouver un emploi dans la transition écologique et sociale. Le RTEi comprendrait un revenu et une formation aux enjeux de la transition écologique et sociale. Les participant·e·s seraient également accompagnés pour rejoindre différents types d'emplois au sein d'entreprises (par exemple engagées dans la transition énergétique), de communes, d'entreprises sociales ou de nouvelles activités entrepreneuriales de transition écologique.

Le RTE nouveau projet insertion (RTEnpi) destiné aux bénéficiaires du RI qui souhaiteraient créer leur entreprise dans un domaine de la transition écologique et sociale. Le RTEnpi pourrait inclure un revenu, des formations et un accompagnement.

Le RTE nouveau projet (RTEnp) s'adresse à des porteuses ou des porteurs de projet qui ne relèvent pas de l'aide sociale et qui pourraient être soutenus par un RTEnp afin de créer leur nouvelle activité économique dans la transition écologique. Ils contribueraient ainsi à la transition écologique locale et deviendraient de futurs employeuses et employeurs de personnes actuellement au RI.

Grâce à ces trois types de soutien RTE, ce projet pilote vise une mise en synergie de publics aux profils différents, dans une volonté d'inclusion et de déstigmatisation, tout en répondant aux besoins de chaque participant·e.

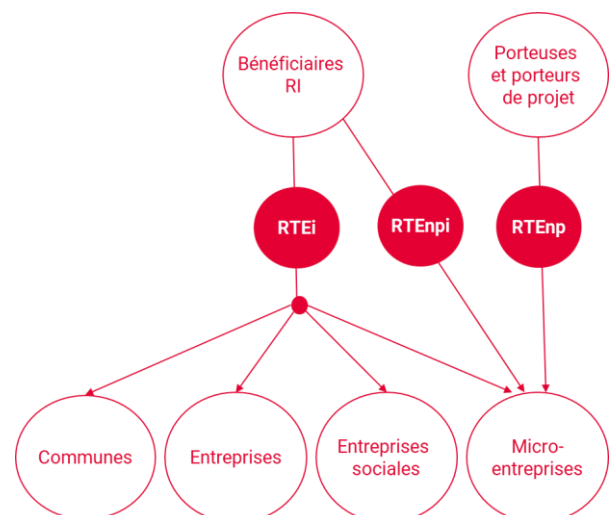
Chacun·e pourra ainsi s'impliquer dans des projets innovants de transition écologique et sociale.

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) aux chapitres suivants :

- Trois types de RTE proposés p. 27
- Parcours des participant·e·s p. 29

Trois types de RTE

- RTEi : « RTE insertion »
- RTEnpi : « RTE nouveau projet insertion »
- RTEnp : « RTE nouveau projet »



Les trois types de RTE proposés – Étude p. 27

6. Une coopérative de transition écologique

De façon à faciliter la mise en synergie des actrices et des acteurs, la proposition repose sur la constitution d'une structure en gouvernance partagée de type coopérative de transition écologique (CTE). Cette structure démocratique fait intrinsèquement partie du dispositif pilote de RTE vaudois proposé.

Dans la proposition, le cœur de cette structure dédiée au RTE vaudois est constitué des trois acteurs principaux qui sont ainsi mis en réseau et mutualisent les ressources :

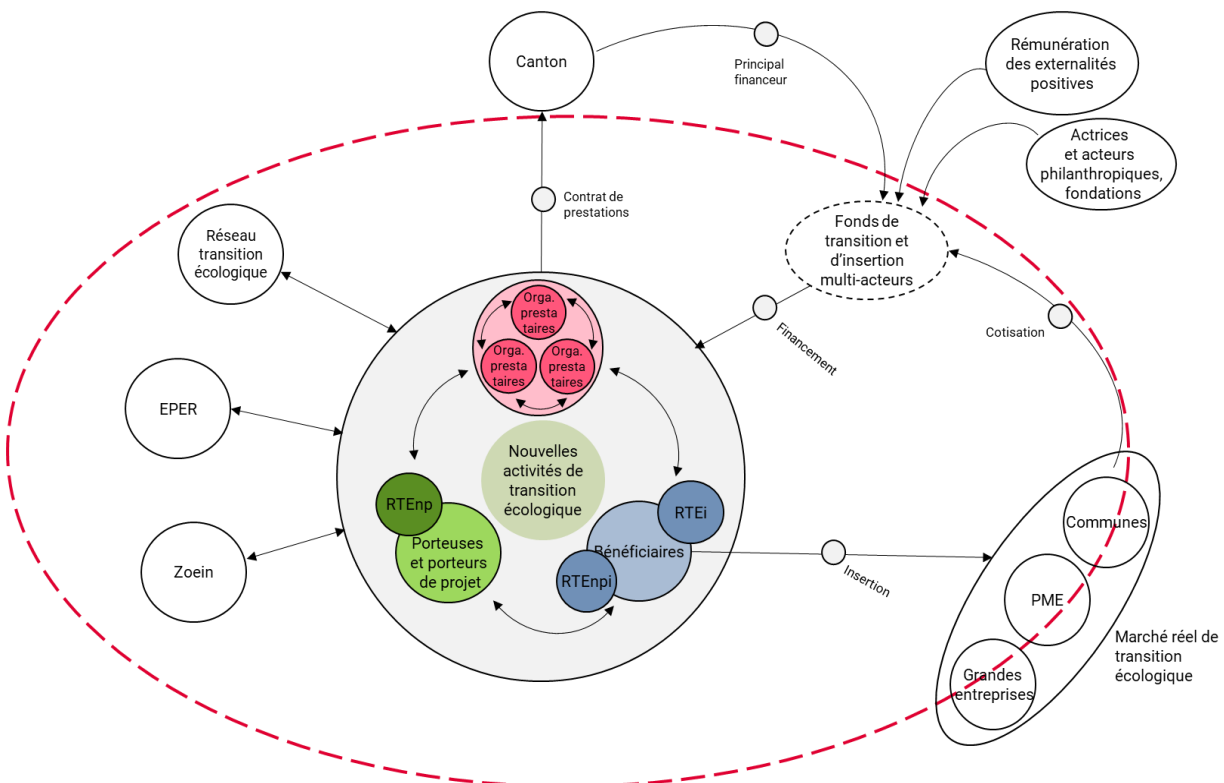
- les organismes prestataires ;
- les bénéficiaires d'un RTEi et d'un RTEnpi ;
- les porteuses et les porteurs de projets bénéficiaires du RTEnp.

C'est au sein de cette CTE que des nouvelles activités de transition écologique et sociale sont réalisées.

Ce premier cercle serait mis en réseau avec d'autres parties prenantes tels que les employeuses et les employeurs (entreprises et communes) inscrits ou ayant le projet de s'inscrire dans des projets de durabilité, l'État de Vaud, l'EPER, la Fondation Zoein et les actrices et les acteurs existants du réseau de la transition écologique.

Ainsi, par exemple, des personnes bénéficiaires d'un RTEi peuvent participer aux nouvelles activités de transition écologique développées par les porteuses et les porteurs de projet ou être insérées dans des emplois liés à la durabilité auprès d'employeuses et d'employeurs existants.

La CTE : une nouvelle structure pour porter le RTE



Rôles de la CTE

Suite aux consultations des différents actrices et acteurs, les rôles et les prestations que pourrait offrir une CTE vaudoise sont les suivants :

- **Fédérer** les actrices et les acteurs, à travers leur mise en réseau et la mutualisation de certaines ressources et compétences ;
- **Gérer** les versements des RTE et développer un potentiel mécanisme de financement multi-acteurs (« fonds de transition et d'insertion ») ;
- **Activer** les démarches de transition des actrices et des acteurs de la CTE et des participant·e·s soutenus par un RTE ;

- **Valoriser** et rendre visibles les activités de la CTE et de ses membres et documenter l'expérimentation du RTE à travers une recherche-action ;
- **Imaginer** et expérimenter de nouveaux modèles économiques et sociaux.

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) au chapitre suivant :

- Une structure démocratique pour porter le RTE p. 43

7. Recommandations

L'étude montre l'intérêt et la faisabilité de la mise en place d'un dispositif pilote RTE dans le canton de Vaud et présente plusieurs conditions pour augmenter les chances de réussite de ce projet novateur. Vingt-deux recommandations sont émises pour que le dispositif pilote RTE soit initié dès 2023 et puisse être déployé selon un dimensionnement approprié.

L'étude détaille les recommandations visant à assurer :

- **Le financement** du dispositif pilote. Élément central pour permettre que son évaluation porte sur des données solides ;
- **La constitution d'une CTE** qui fédère les actrices et les acteurs, structure le dispositif et permette les synergies nécessaires à sa réussite ;

- **L'engagement des parties prenantes** pour répondre au fort intérêt des organismes et des partenaires consultés à contribuer au projet.

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) au chapitre suivant :

- Recommandations détaillées p. 60

8. Mise en place graduelle

Le projet pilote de RTE est envisagé sous la forme d'une mise en place graduelle pour être amélioré au fil du temps dans un processus itératif.

Une première phase du pilote permettra de soutenir les premiers participant·e·s et de récolter des retours d'expérience.

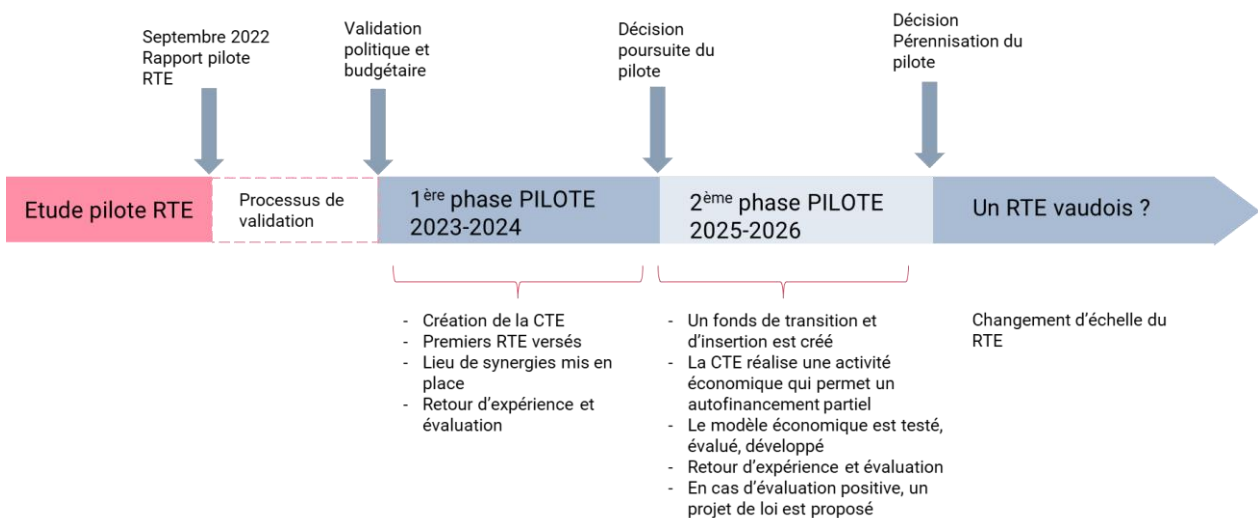
En fonction de l'évaluation, une deuxième phase pilote pourrait être réalisée.

Celle-ci pourrait intégrer un plus grand nombre d'actrices et d'acteurs et déployer un dispositif avec un modèle économique élaboré d'après les retours d'expérience de la première phase.

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) au chapitre suivant :

→ Phasage et modèle économique p. 50

Un dispositif RTE pilote en deux phases



9. Un projet précurseur

Première expérimentation à l'échelle cantonale, le projet pilote de RTE tel que proposé vise à expérimenter, en terres vaudoises, un nouveau modèle d'activités économiques locales, résilientes et inclusives qui peut contribuer à la transformation et à l'adaptation de l'économie vaudoise aux enjeux à venir.

Le dispositif propose une mise en synergie de publics différents. Il soutient également l'émergence de nouvelles activités de transition écologique et sociale et permet à des personnes éloignées de l'emploi de contribuer au défi de la transition écologique, notamment en favorisant la participation à des projets entrepreneuriaux.

À plus long terme, en fonction de l'évaluation du dispositif pilote RTE, l'objectif serait de soutenir les travaux préparatoires d'un projet de loi pour un revenu de transition écologique cantonal.

L'ambition est d'élargir l'accès à toutes les personnes amenées et motivées à passer d'une activité non durable à un emploi qui participe à la transition écologique et au respect des limites planétaires.

Pour aller plus loin, consulter [l'étude complète](#) au chapitre suivant :

→ Conclusion et perspectives p. 64

L'étude fait état du projet pilote général en proposant une manière de mettre en œuvre l'ensemble des différents RTE déclinés. Chaque RTE devra par la suite évoluer et se développer en fonction des contraintes et des périmètres d'action qui leur seront propres, notamment légal et budgétaire. Il est ainsi possible que des différences apparaissent entre l'étude de faisabilité et la réalisation.

Copyright : EPER



EPER
Pain pour
le prochain.

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5